

# Le Jaseur des bois

Publié par le Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud

Volume 34, n° 1 – Hiver 2022



## Sentir le vent ...

Six mois se sont écoulés depuis le premier refus de la Régie des Marchés Agricoles et Alimentaires du Québec pour le projet de mise en marché collective du sciage. L'obligation de structurer notre mise en marché est de plus en plus claire quand on voit l'écart qui se creuse entre le prix du bois scié et celui du bois rond.

Le conseil d'administration du Syndicat vous avait promis qu'il ne resterait pas sur ce refus et qu'il allait continuer à travailler sur un projet plus achevé qui respecterait la volonté des producteurs de pouvoir négocier collectivement le prix de leurs bois et respecterait les critères de mise en marché ordonnée pour les acteurs de la filière comme demandé par la Régie. C'était l'engagement des administrateurs et il l'est encore, rien n'a changé.

Durant ces six mois, les administrateurs et l'équipe de permanents ont fait un travail colossal, ils ont, en dépit des aléas de la pandémie, trouvé le moyen d'avancer.

## Les choses se mettent en place

Les acteurs de la filière participent à la réflexion et échangent avec le Syndicat. Pas tous, mais je suis content de la participation des partenaires présents. Bois de sciage Lafontaine, Groupe Lebel, Maibec et Matériaux Blanchet sont venus à la table pour échanger sur les enjeux qu'amèneraient les changements. Il est évident que nous avons des points divergents car nos intérêts divergent. Il faut cependant saluer le respect dans les discussions et l'ouverture à être là.

Les transporteurs, les grands propriétaires forestiers et les trois groupements forestiers font aussi partie des acteurs rencontrés. Des échanges constructifs et une vision commune commencent à émerger.

Les autres syndicats et la Fédération des Producteurs forestiers du Québec nous partagent leurs expériences, leurs succès et leurs échecs dans le quotidien des systèmes organisés de mise en marché pour ceux qui l'ont et dans la préparation de projets pour ceux qui travaillent, comme nous pour en avoir un.

L'UPA a fait une belle place au bois lors de ses assises annuelles et les présidents, autant M. Groleau, président sortant que M. Caron, président actuel, n'ont pas hésité à appuyer nos démarches et nous offrent leurs appuis.

*Le travail invisible  
commence à être visible  
et le projet prend forme,  
fort de ces consultations.*

## Aller à votre rencontre

Le Syndicat existe par et pour ses membres. Et le projet ne fait de sens que si c'est la volonté des producteurs. Le projet sera donc celui des membres. C'est pourquoi, nous sommes impatients de vous le partager. Les délégués seront les premiers témoins du projet dans sa première phase complète et seront amenés à le valider et l'amender. **Les délégués sont des membres privilégiés de l'organisation. Par son élection, chaque délégué est la voix de 125 propriétaires. Ils doivent représenter l'opinion de leur monde. C'est une grosse responsabilité de représenter les producteurs d'un secteur. Comme président, je suis bien placé pour le savoir.**

## Satanée Covid

Nous avons hâte de pouvoir partager avec vous les orientations du projet. Mais la Covid ne semble pas partager notre enthousiasme des rencontres en présentiel ou le contraire le virus rêve de salle remplie pour se propager. Cela retarde la tenue des assemblées de secteurs.

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en pleine montée du variant Omicron et un couvre-feu est décrété.

Nous allons faire tout le processus de consultation, mais un peu plus tard et possiblement un peu différemment. C'est possible de le faire, nous l'avons fait en septembre dernier avec une Assemblée annuelle mixte en présence et en virtuel.

En attendant, nous vous partageons des éléments dans ces pages en vous souhaitant une année 2022 pleine de santé et de succès.

Noël Dionne, Président



**Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de  
8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30**

## DANS CE NUMÉRO :

Le point sur le projet de mise en marché collectif.....	2
Les 2x4 qui ne profitent qu'à l'industrie .....	4
Les marchés du bois à pâte .....	5
Nouveau marché tremble et déroulage .....	6
Les marchés du bois destinés au sciage .....	7
Entrepreneurs forestiers et agents-transporteurs .....	11
Comment bien planifier vos opérations de récoltes .....	12
Lancement du guide des saines pratiques d'interventions forestières en milieu humide boisé des forêts privées du Québec .....	12
Remplacement du règlement d'abatage d'arbres dans la MRC de L'Islet ....	13
Plein feux sur l'immeuble forestier ! .....	13
L'émission de 7 millions d'entailles .....	14
Votre dossier au fichier des producteurs du Syndicat .....	15
Ce n'est pas le moment d'abandonner .....	16

# Le point sur le projet de mise en marché collectif

Rappelons que le 9 juillet 2021 la Régie des Marchés Agricoles et Alimentaires du Québec refusait la demande des producteurs de la région de se donner un projet de mise en marché du bois de sciage.

C'est ainsi que le Syndicat s'est remis à la planche à dessin pour revoir et améliorer le projet initial.

## Activités réalisées à ce jour

Activités	Réalisations
Post-mortem à la suite de la décision de la Régie	Identification des problèmes et améliorations à apporter
Consultation des intervenants de la région	Plus de 12 rencontres ont été effectuées avec les industriels, groupements, producteurs, entrepreneurs et transporteurs forestiers
Consultation sur les aspects légaux de la mise en marché	
Transport	Formation d'un comité de travail
Comité consultatif avec les groupements forestiers et les grands producteurs forestiers	Connaître leurs besoins et échanger sur la planification du transport des bois

## L'ébauche du projet de mise en marché

**La projet de règlement** sera déposé à la Régie après avoir été adopté par les délégués en assemblée annuelle.

**La convention d'achat** sera proposée aux acheteurs. Elle balisera les ventes de bois, les prix, la durée, les spécifications de qualité, les cédules de livraison, etc.

**La convention de transport** précisera les modalités de paiement du transport à la tonne métrique verte (tmv) qui remplacera les différents modes de paiement actuel à la corde, le pmp, le m<sup>3</sup> apparent, etc. Ce mode de paiement est déjà en vigueur dans le transport des bois à pâte.

**La convention sur le mesurage des bois** encadrera le mesurage des bois aux usines par un mesureur licencié. Le Syndicat a amorcé une consultation auprès des industriels sur ce point. Le but est de standardiser le mesurage pour utiliser une méthode précise et reconnue afin de négocier les prix des bois sur une base similaire.

Publié trois (3) fois par année avec la contribution du fonds forestier des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

**Distribution :** aux producteurs de bois de la Côte-du-Sud

**Tirage :** 3 000 exemplaires

**Impression :** Base 132

**Dépôt légal :** Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

**Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée à :**

Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud

1120 6<sup>e</sup> Avenue Bureau 400, La Pocatière (QC) G0R 1Z0

Tél. : (418) 856-4639, Télécopieur : (418) 856-2775

Courriel : spbcs@globetrotter.net

Site Internet : www.spbcs.ca

**L'administration de la mise en marché** précisera tout le fonctionnement de la mise en marché au Syndicat, par exemple pour la planification du transport, les déclarations des volumes prêts à livrer, le paiement des bois, etc. Plusieurs intervenants ont indiqué l'importance d'un paiement rapide des bois et c'est une priorité au Syndicat qui misera d'ailleurs sur l'informatisation.

## Les prochaines étapes

Étapes	Prévisions *	Personnes concernées
Séance de travail pour terminer l'assemblage du projet final qui sera présenté aux producteurs en assemblées de secteurs	Février	Délégués actuels
Diffusion d'un journal « Le Jaseur des Bois » édition spéciale, pour expliquer aux producteurs les changements proposés et le fonctionnement du projet	Mi avril	Pour tous les producteurs
Assemblées de secteurs pour permettre au Syndicat de présenter le projet et aux producteurs	Début mai	Pour tous les producteurs
Assemblées générales, adoption du projet par <b>les délégués nouvellement élus</b> suite aux assemblées de secteurs	Fin mai	Pour les délégués et tous les producteurs

\* Les récents développements avec la pandémie limitent les rassemblements et rendent incertaine la tenue des assemblées en présentiel et bouleversent notre échéancier. Le Syndicat avisera les producteurs des développements suite aux directives de la santé publique.

Il s'agit d'un projet des plus importants pour les producteurs et le Syndicat compte tenu de la concentration des acheteurs. Il y a urgence de se doter d'une voie unique pour négocier ensemble après ce rendez-vous manqué de juillet dernier.

Les rencontres tenues lors des derniers mois nous confirment plus que jamais l'insatisfaction des producteurs et la nécessité de changer les choses.

**« Le chemin se fait en marchant »** et le projet se concrétise progressivement. L'expérience et les rencontres des derniers mois nous confirment la grande valeur des opinions recueillies auprès des intervenants de la région.

## « Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. »

Soyez assurés plus que jamais de l'engagement du personnel et des membres du conseil d'administration pour donner à la Côte-du-Sud une mise en marché efficace au service des producteurs.

*André St-Pierre, ing. f.*

*Directeur de la mise en marché des bois*

## L'urgence d'une mise en marché collective pour la Côte-du-Sud

Le marché du bois de sciage résineux connaît des changements très importants. Les prix du bois scié en quincaillerie sont à la hausse plus que jamais. Les revenus des producteurs sont en constantes baisses et les coûts de production sont en hausse, notamment le carburant. La politique des prix minimums en vigueur dans notre région doit être revue pour avoir un marché compétitif et assurer aux producteurs d'obtenir de meilleurs prix.

## Ce que l'histoire nous indique sur le marché du bois de sciage dans notre région

- Il se creuse un écart grandissant entre les prix du bois de sciage de 12 et 16 pi et les prix du bois court, 8-9 et 10 pi (Figure 1)
- Les usines affichent actuellement des prix similaires à ceux de 2006 pour les billes de 12 et 16 pi. Les prix des bois courts, 8-9-10 pi, sont très inférieurs à ceux en vigueur en 2006 (Figure 1)
- Depuis la pandémie, le prix du bois scié sur le marché a atteint un sommet de 1 800 \$/MPMP en 2021 (Figure 2)

## Ce qu'il faut en comprendre

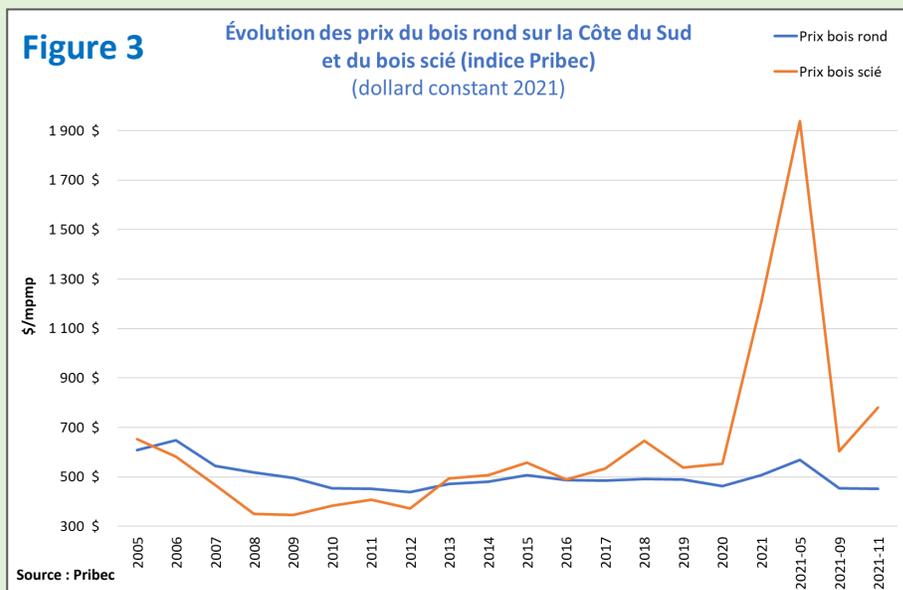
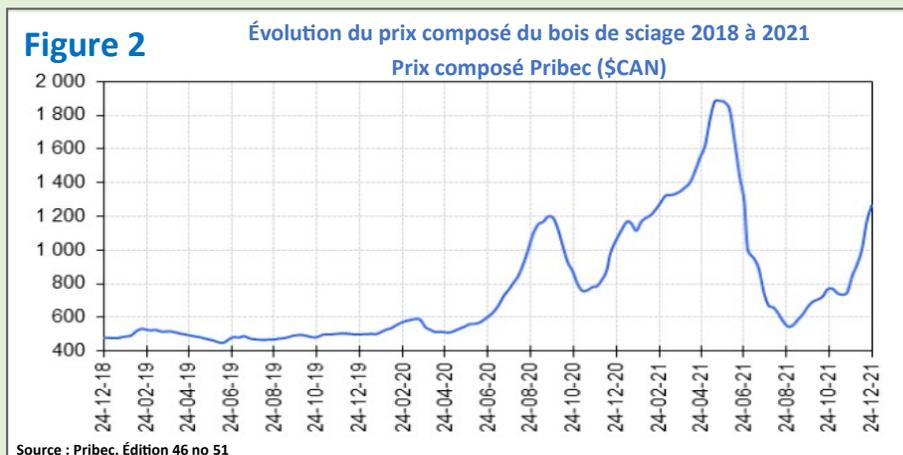
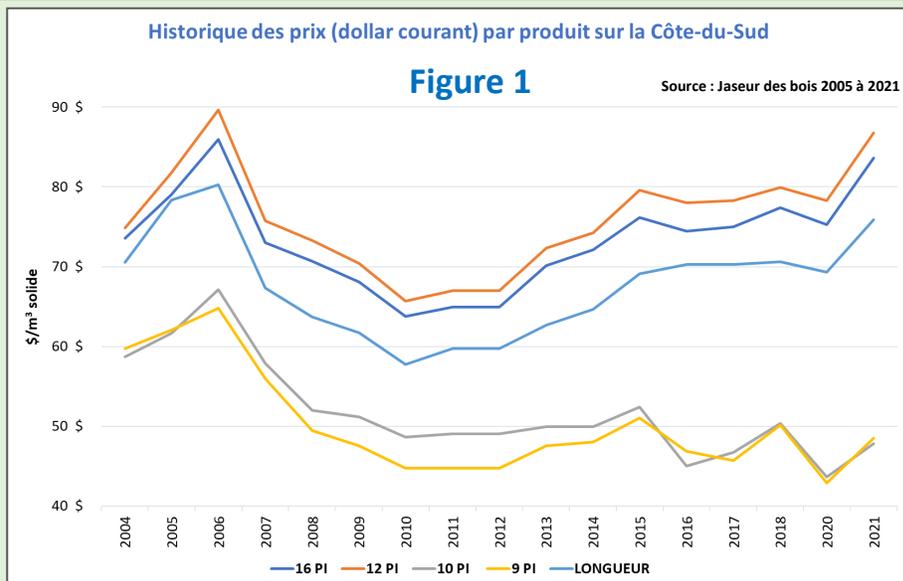
- Le prix du carburant est en progression depuis 2005 impactant sur le coût de récolte et de transport des bois aux usines
- En considérant l'inflation, le prix payé au producteur est nettement en réduction depuis 15 ans (Figure 3)

Année	Prix moyen Bois rond 12-16 pi	Prix Bois scié (indice Pribec)	Écart
2006	487 \$	438 \$	49 \$
2021	473 \$	1 123 \$	(650) \$

En 2006, les prix du bois rond et du bois scié étaient sensiblement les mêmes. En 2021, l'écart entre les deux était d'environ 650 \$/mpmp.

## Le projet de mise en marché de la Côte-du-Sud

- Maximiser le développement économique régional
- Maximiser le prix de vente
- Prioriser le bois de la forêt privée
- Mettre en marché l'ensemble de l'arbre et utiliser toute la possibilité forestière
- Mise en marché éco-responsable
- Standardiser le mesurage des bois



# Les 2x4 qui ne profitent qu'à l'industrie

**Sherbrooke, le 10 décembre 2021.** – Le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ), le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud (SPBCS) et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) déplorent les récentes décisions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) et unissent leur voix pour revendiquer la modernisation du modèle de mise en marché du bois rond vendu aux scieries.

Ils sont soutenus dans leurs efforts par la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) ainsi que par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et ses fédérations régionales qui partagent l'indignation et le sentiment d'injustice d'une grande majorité des producteurs de ces régions devant une répartition inéquitable de la richesse générée par leurs boisés.

Rappelons qu'en mai dernier, alors que le cours du bois d'œuvre battait des records, les producteurs du Sud du Québec recevaient à peine plus d'un dollar pour une bille de bois de 8 pieds vendue aux scieries, alors que ces dernières pouvaient vendre aux consommateurs un 2x4 issu de cette même bille à plus de 8 \$. « Les prix obtenus par les producteurs accusent toujours un retard inacceptable par rapport aux prix ayant cours avant la crise forestière », a tenu à rappeler M. Pierre-Maurice Gagnon, président de la FPFQ.

Depuis quelques années, les producteurs forestiers de ces régions ont exprimé par voix démocratique le souhait que leurs organisations négocient collectivement les conditions de mise en marché du bois de sciage des producteurs forestiers, et ce, au même titre que les producteurs de six autres régions du Québec. L'objectif poursuivi est d'accroître la transparence sur le marché du bois de sciage, d'améliorer les conditions des producteurs forestiers, d'accélérer la transmission verticale de la prospérité au travers de la chaîne de valeur et de favoriser une mise en marché efficace, ordonnée, mais surtout équitable et viable pour tous les propriétaires forestiers de ces territoires.

Au cours de la dernière année, la RMAAQ a refusé catégoriquement aux producteurs forestiers du Sud du Québec ainsi qu'aux producteurs de bois de la Côte-du-Sud le droit de négocier collectivement les conditions de mise en marché du bois de sciage.

Ce refus injuste prive les producteurs forestiers de ces régions d'un moyen efficace, démocratique et légitime pour équilibrer le rapport de force permettant de négocier équitablement face à une industrie forestière toujours plus puissante, concentrée et omnipotente.

« Les hausses de prix records du bois d'œuvre en 2020 et 2021 illustrent de façon indiscutable l'iniquité flagrante générée par le modèle de mise en marché qui a cours actuellement dans plusieurs régions du Québec. Or, ces décisions récentes constituent une amère déception et causent un niveau de frustration sans précédent chez les producteurs forestiers. Elles briment la volonté des producteurs et ternissent l'importance accordée à leurs efforts pour fournir un approvisionnement crucial à l'industrie forestière », ont déclaré MM. André Roy et Noël Dionne, respectivement présidents du SPFSQ et du SPBCS.



Quant aux propriétaires forestiers de la région de Québec, ceux-ci font actuellement face à un barrage sans relâche à la RMAAQ de la part de groupes d'intérêts résolument opposés à la mise en marché collective. Selon M. Gaétan Boudreault, président du SPFRQ, « les efforts concertés de scieurs, de grands propriétaires forestiers et d'intermédiaires pour contester ces projets collectifs occasionnent des délais et des frais considérables pour les producteurs, tout en les empêchant de profiter de l'effervescence qui a cours sur les marchés du bois d'œuvre ».

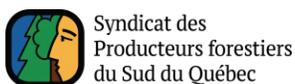
Pourtant, 76 % des délégués des producteurs forestiers du Sud du Québec, 71 % des délégués des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et 96 % des délégués des propriétaires forestiers de la région de Québec ont voté en faveur de ce changement de modèle de mise en marché afin que leurs syndicats respectifs négocient collectivement au nom de tous les producteurs, comme le permet depuis 65 ans la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

« La RMAAQ se range derrière les arguments des opposants qui s'enrichissent avec le *statu quo* et qui font fi de la volonté collective des producteurs. Nous sommes toutefois déterminés à ce que cette iniquité soit corrigée. Il est impératif de permettre aux producteurs forestiers l'accès qu'ils réclament à une part juste et équitable de la prospérité de l'industrie du bois d'œuvre. Ces derniers méritent une juste rétribution des efforts consentis pendant plusieurs décennies pour produire ce bois. C'est une question de justice sociale, rien de moins », a déclaré M. Martin Caron, président de l'UPA.

« Ce refus constitue un malheureux détour, mais nous entendons relancer une consultation auprès des producteurs afin de définir un projet de mise en marché collectif qui leur sied », a déclaré le président du SPFSQ, M. André Roy. « Et nous nous attendons cette fois-ci à un résultat différent, à la mesure des attentes exprimées légitimement et démocratiquement par les producteurs », a lancé M. Noël Dionne, du SPBCS.

Rappelons qu'on retrouve 134 000 propriétaires forestiers au Québec, fournissant, à tour de rôle en fonction de l'état de leur boisé, environ 20 % des approvisionnements en bois rond des scieries, des papeteries et des usines de panneaux du Québec. Les activités sylvicoles effectuées en forêt privée et la transformation du bois qui y est récolté génèrent des revenus annuels de 4,3 milliards de dollars et près de 25 000 emplois.

Source : FPFQ



# Les marchés du bois à pâte

## ÉMISSION DES CONTINGENTS - 2022

Bilan des volumes demandés et émis

	Tremble	Feuillus durs
Volumes demandés	80 683	35 279
Contingents émis	61 627	31 836
% de volume émis	76 %	90%

Les contingents émis ont été accordés en fonction de la superficie avec bois marchand détenue par le propriétaire en accord avec la politique de contingentement du Syndicat.

## PRIX PROVISOIRES POUR LE BOIS À PÂTE - 2022

Les prix provisoires du bois à pâte sont **majorés de 3 %**

	Prix provisoire actuel
Tremble	32,50 à 33,50 \$/tmh
Feuillus durs	40,20 à 41,50 \$/tmh

La péréquation de prix pour le bois à pâte qui s'appliquait aux usines de Domtar et Cascades inclura dorénavant les sites de Sappi (Ste-Justine et Maine) et Bois Carthage avec lesquels le Syndicat a signé des ententes d'approvisionnement.

## PRIX FIXES !

### CASCADES EMBALLAGE CARTON-CAISSE - RIVIÈRE-BLEUE (KAMOURASKA)

**Il est important de séparer adéquatement le sciage de la pâte** et de respecter le contingent qui vous a été émis afin de permettre à tous les producteurs de pouvoir livrer leur volume de bois à pâte cet hiver.

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Peuplier, tremble	3 ½ à 22 po	8 pi 6 po	33,50 \$/tmh (1000 kg) *

\* Prime de bois certifié FSC 0,50 \$/tmh pour les producteurs du Groupement Forestier Grand-Portage. Aviser le transporteur avant le transport et lui fournir votre numéro de certification..

### CASCADES EMBALLAGE CARTON-CAISSE - LOTS RENVERSÉS (KAMOURASKA-L'ISLET-MONTMAGNY)

**Il est important de séparer adéquatement le sciage de la pâte** et de respecter le contingent qui vous a été émis afin de permettre à tous les producteurs de pouvoir livrer leur volume de bois à pâte et hiver.

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Bouleaux	3 ½ à 22 po	8 pi 6 po	41,50 \$/tmh (1000 kg) *

\* Prime de bois certifié FSC 0,50 \$/tmh pour les producteurs du Groupement Forestier Grand-Portage. Aviser le transporteur avant le transport et lui fournir votre numéro de certification.

### DOMTAR - WINDSOR (L'ISLET-MONTMAGNY)

Suite à l'accident majeur survenu à l'usine à l'automne dernier, la direction de l'entreprise a avisé le Syndicat de l'obligation de réduire ses livraisons de fibre de façon importante à Windsor pour la période hivernale. Des volumes très réduits y seront livrés et tous les volumes prévus pour cette usine seront redistribués vers Sappi et Bois Carthage.

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Peuplier, tremble	2 ½ à 28 po	8 à 16 pi	33,50 \$/tmh (1000 kg)
Bouleaux, hêtre, érables, frênes	2 ½ à 28 po	8 à 16 pi	41,50 \$/tmh (1000 kg)

Empilement distinct peuplier et bois francs. Les billes de plus de **28 po** sont acceptées en tronçon de 8 pi et doivent être empilées séparément.

### BOIS CARTHAGE - SAINT-ZACHARIE (L'ISLET-MONTMAGNY)

Prix en vigueur jusqu'au 31 mars 2022

Le Syndicat vient de renouveler son entente de livraison au site de St-Zacharie. Pour l'hiver 2022, seul le feuillu dur sera livré au site de Bois Carthage. **AUCUN CONTINGEMENT. IMPORTANT de façonner les bois en 14 et 16 pi ou en longueur.**

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Feuillus durs mélangés	3 ½ po et +	14 à 16 pi et en longueur	41,50 \$/tmh (1000 kg)

Une entente est intervenue entre le Syndicat et E. J. Carrier pour la livraison de **tremble de 14 à 16 pi et en longueur**. Les volumes provenant de Montmagny et L'Islet seront acheminés à Ste-Justine ou directement à l'usine située dans le Maine. **AUCUN CONTINGEMENT. IMPORTANT de façonner les bois en 14 et 16 pi ou en longueur.**

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Peuplier, tremble	4 po et +	14 à 16 pi et en longueur	33,50 \$/tmh (1000 kg)

### PRIX VARIABLES!

#### BOIS DE FOYER CHAUDIÈRE-APPALACHES - SAINT-PAMPHILE (KAMOURASKA-L'ISLET-MONTMAGNY)

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Bouleau blanc, merisier et érables	15 po max., 4 po et + au fin bout	12 à 16 pi et en longueur	31 \$ à 43 \$/tiv (2000 lb)

Bois sain, aucune carie molle ni bois mort. Livraison de 6 h 30 à 17 h 00. Contacter l'acheteur avant de livrer. Simon Bourgelas 418-356-4420.

#### BIOMASSE BOIS CARTHAGE - SAINT-ZACHARIE (L'ISLET-MONTMAGNY)

#### NOUVEAU MARCHÉ

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix usine
Toutes les essences	2 po et +	10 à 16 pi	29,40 \$/tiv (2000 lb)

## NOUVEAU MARCHÉ TREMBLE DÉROULAGE

COMMONWEALTH PLYWOOD (CPL)  
Usine White hall, New-york  
Prix 350\$/mpmp

Le Syndicat a conclu une entente sur le bois de déroulage de tremble avec Commonwealth Plywood. Les producteurs doivent livrer leurs billes à la cour de transit de transport JOZ à St-Jean Port-Joli située au 28, rue Legros.

Le mesurage est effectué par CPL sur place selon la table ROY. Le mesurage peut aussi être effectué en forêt chez le producteur selon les quantités. Les billes non conformes sont payées au producteur en bois de sciage à 200 \$/mpmp. Aviser André St-Pierre au Syndicat et le transporteur Olivier Lord au 418-356-4370 (cellulaire) avant de livrer.



## IMPORTANT : NOUS CONTACTER AVANT DE DÉBUTER LE FAÇONNAGE

### Spécifications :

- Volumes de peuplier excluant les essences de peuplier baumier et de peuplier hybride
- Diamètre de 11 po, 4 faces claires
- Diamètre de 12 po et plus 3 faces claires
- Diamètre maximum de 30 po
- Longueur de 106 po (8 pi et 10 po) - Maximum 9 pi
- Noeuds acceptés, maximum de 2 ½ po fermés et sains
- Billes droites, courbure maximale de 2 po sur billot de 12 po et plus
- Aucune fente et carie acceptée
- Les grumes doivent être fraîchement coupées d'arbres sains
- Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger (clou, sable, fil métallique ou autres)
- Les noeuds doivent être rasés à la surface du tronc
- Aucune bille avec un double coeur ou fourchue sera acceptée



Alain Kirouac, Entrepreneur  
Pierre Leboeuf, Producteur  
Annick Turgeon-Gagnon, CPL

# Les marchés des bois destinés au sciage

Chaque producteur a la responsabilité de négocier une entente avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait être conclue avant d'entreprendre la production et prévoir au minimum les prix, les volumes, les normes de production et les conditions de transport du bois vers l'usine. Bien que le Syndicat ait mis en œuvre tous les moyens pour s'assurer de l'exactitude des données présentées dans les tableaux qui suivent, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions. Ces données ont été mises à jour le **17 janvier 2022**.

Le paiement du bois au producteur est effectué par l'acheteur qui en assume l'entière responsabilité. La contribution en vigueur pour l'administration du plan conjoint est retenue par l'acheteur lors du paiement et remise périodiquement au Syndicat. Il s'agit de 0,44 \$ par m<sup>3</sup> apparent ou 0,64 \$ par tonne impériale verte ou 3,19 \$ par corde de 8 pieds ou 3,75 \$ par mille pieds mesure de planche ou l'équivalent mathématique déterminé par le Syndicat pour une unité de mesure différente.

## SAPIN ET ÉPINETTES

**Bardeaux et Cèdres St-Honoré - Saint-Honoré-de-Shenley**  
Jean ou Rock Carrier - (418) 485-6716

Mise à jour : 13 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage	8 pi 6 po	4 ½ po et +	225 \$/Corde

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. Aucune pourriture. Le prix peut varier selon le volume produit par le producteur. Arrêt temporaire, possibilité de reprise en mars.

**Bois Cargault - Saint-Pamphile**

Ghislain Bélanger ou Julie Paré - (418) 356-5099

Mise à jour : 5 janvier 2022

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Ép. Norvège	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	175 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

**Bois Daaquam - Saint-Just-de-Bretenières**

Léandre Rouleau - (418) 244-3608 ext. 236 ou (418) 625-0594

Table de Roy

Mise à jour : 17 janvier 2022

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage A	en longueur	4 po et +	90 \$/TIV
Sapin	Sciage A	en longueur	4 po et +	80 \$/TIV
Sapin-Épinette	Sciage	16 pi 6 po	6 po et +	625 \$/MPMP
	Sciage	14 pi 6 po	6 po et +	520 \$/MPMP
	Sciage	12 pi 6 po	5 po et +	520 \$/MPMP
	Sciage B	10 pi 6 po	4 po et +	280 \$/Corde
	Sciage	9 pi 6 po	4 po et +	255 \$/Corde

**Pour une période indéterminée, toute livraison de billots doit être autorisée par l'acheteur.** Diamètre 7, 8 et 9 po, aucune carie. 10 po et plus tolérance 1/3 de carie.

(A) Diamètre minimum de 7 po au pied, à la tête 4 po.

(B) Contactez l'acheteur ou le mesureur avant de produire ou de livrer du 10 pi.

**Groupe Lebel - Saint-Joseph-de-Kamouraska**

Jonathan Blais - (418) 493-2097 ext. 201

Mise à jour : 20 décembre 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Ép. Norvège	Sciage A	8 pi 4 po	5 à 14 po	240 \$/Corde
Sapin-Épinette	Sciage	8 pi 4 po	4 à 10 po	275 \$/Corde

Contactez l'acheteur avant de produire. Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, nœuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs.

Les livraisons sont contingentées afin d'éviter la congestion de la cour et de respecter la rotation des stocks, veuillez appeler Victor Beaulieu au 418-853-3520, poste 142 ou au 418-714-1603 pour obtenir la permission de livrer.

(A) Les billes dont le diamètre excède le maximum indiqué ou celles en deçà du diamètre minimum indiqué seront déduites du paiement.

**Bois Daaquam - Saint-Pamphile**

Raymond Laverdière - (418) 356-4260

Table de Roy

Mise à jour : 17 janvier 2022

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage A	en longueur	4 po et +	90 \$/TIV
Ép. Norvège	Sciage B	12 pi 6 po	8 po et +	450 \$/Corde
	Sciage BC	8 pi 4 po	5 po	200 \$/Corde
Sapin	Sciage A	en longueur	4 po et +	80 \$/TIV
Sapin-Épinette	Sciage	16 pi 6 po	6 po et +	625 \$/MPMP
	Sciage	12 pi 6 po	6 po et +	520 \$/MPMP
	Sciage	10 pi 6 po	4 po et +	280 \$/Corde
	Sciage	9 pi 4 po	4 po et +	255 \$/Corde

Contactez l'acheteur avant de produire.

(A) Diamètre minimum au pied de 7 po, à la tête 4 po. Diamètre 7, 8 et 9 po, aucune carie, 10 po et plus tolérance 1/3 de carie.

(B) Doit être démêlée séparément.

(C) Contactez l'acheteur avant de produire.

**Bois de sciage Lafontaine - Sainte-Perpétue**

Robin Pelletier - (418) 359-2500 ou (418) 356-6573

Table de Roy

Mise à jour : 17 janvier 2022

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Sapin-Épinette	Sciage	16 pi 6 po	6 po et +	625 \$/MPMP
	Sciage	12 pi 6 po	6 po et +	520 \$/MPMP

Contactez l'acheteur avant de livrer.

**Matériaux Blanchet - Saint-Pamphile**

Caroline Dubé - (418) 356-3344 ext. 531 ou (418) 710-0751

Mise à jour : 17 janvier 2022

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage AD	16 pi 6 po	6 po et +	115 \$/TIV
	Sciage AE	12 pi 6 po	5 po et +	97 \$/TIV
	Sciage AC	en longueur	4 po et +	90 \$/TIV
Sapin	Sciage BD	16 pi 6 po	6 po et +	110 \$/TIV
	Sciage BE	12 pi 6 po	5 po et +	92 \$/TIV
	Sciage BC	en longueur	4 po et +	80 \$/TIV
Sapin-épinette	Sciage F	10 pi 4 po	4 po et +	50 \$/TIV

Communiquer avec le personnel des achats avant de produire et de livrer. Prix pour des produits de qualité, exempts de défauts. Dans le cas contraire, des réductions seront appliquées. Respecter les spécifications. Matériaux Blanchet Inc. effectue le paiement directement aux fournisseurs.

TIV = tonne impériale verte = 2000 lbs (facteurs d'environ 5,2 TIV/MPMP dans l'épinette, de 5,5 TIV/MPMP dans le sapin et de 5,9 TIV/corde pour le 10 pi)

(A) 90 % et plus d'épinette.

(B) Si moins de 90 % d'épinette.

(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie. Sans pourriture pour le 7, 8 et 9 po, 10 po et plus maximum 1/3 de carie.

(D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25 % de 12 pi 6 po.

(E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise.

(F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.

<b>René Bernard - Saint-Zacharie</b> Bob Lachance - (418) 225-1063				
Table internationale		Mise à jour : 13 décembre 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinette de Norvège	Sciage	16 pi	5 po et +	800 \$/MPMP
	Sciage	12 pi	5 po et +	500 \$/MPMP
Sapin-Épinette	Sciage	16 pi	5 po >	875 \$/MPMP
	Sciage	12 pi	5 po >	600 \$/MPMP
Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 po, droits et nœuds bien rasés, séparés par longueur respective. La carie sera déduite pour chaque bille. Aucun 8 pi accepté.				

<b>Scierie Alexandre Lemay et fils - Sainte-Marie</b> Stéphane Lemay - (418) 387-5670				
		Mise à jour : 13 mai 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Sapin-Épinette	Sciage C	9 pi 4 po	4 à 14 po	340\$/Corde
	Sciage B	9 pi 4 po	4 à 14 po	320 \$/Corde
	Sciage A	9 pi 4 po	4 à 14 po	240 \$/Corde
	Sciage C	8 pi 4 po	4 à 14 po	290 \$/Corde
	Sciage B	8 pi 4 po	4 à 14 po	270 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 4 po	4 à 14 po	215 \$/Corde
Les prix peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité. Aucun achat d'épinette de Norvège ni de bois de champs. Le bois rouge ou pourri ne sera pas toléré. Les chargements dont le diamètre moyen est inférieur à 5 po seront refusés. (A) Qualité AA = moyenne de 4 po à 6 po. (B) Qualité AAA = moyenne de 5½ po à 6½ po. (C) Qualité AAA+ = moyenne de 6½" et +.				

## AUTRES RÉSINEUX

<b>Bardobec - Saint-Just-de-Bretenières</b> Martin-Paul Blais-Gauvin - (418) 244-3612 ou (418) 234-3891				
		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage	8 pi 4 po	8 po et +	270 \$/Corde
	Sciage A	en longueur	4 po et +	70 \$/TIV
Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. (A) Minimum 12 po à la souche.				

<b>Bois Cargault - Saint-Pamphile</b> Ghislain Bélanger et Julie Paré - (418) 356-5099				
		Mise à jour : 5 janvier 2022		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Mélèze	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	175 \$/Corde
Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.				

<b>Bois rond usiné L.G. - Issoudun</b> Michel Gingras - (581) 991-2715 et Claudel Lord - (418) 997-2715				
Table de Roy		Mise à jour : 13 mai 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin blanc	Sciage	10-12-16 pi 6 po	14 po et +	550 \$/MPMP
Contacter l'acheteur avant de produire. Maximum 1,5 po pour les nœuds noirs et 3 po pour les nœuds rouges.				

<b>Groupe Lebel - Saint-Joseph-de-Kamouraska</b> Jonathan Blais - (418) 493-2097 ext. 201				
		Mise à jour : 23 août 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pins gris	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	220 \$/Corde
Contactez l'acheteur avant de produire.				

<b>Les Bardeaux Lajoie - Saint-Eusèbe</b> Louise Morin ou Isabelle Lajoie - (418) 899-2541				
		Mise à jour : 13 mai 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Bardeaux	8 pi 4 po	8 po et +	250 \$/Corde
	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	240 \$/Corde
	Sciage	6 pi 4 po	5 po et +	180 \$/Corde
Prendre entente avec l'acheteur avant de produire.				

<b>Maibec - Saint-Pamphile</b> Sylvain Garneau - (819) 661-2766				
		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage	8 pi 8 po	9 po et +	250 \$/Corde
	Sciage A	en longueur	6 po et +	68 \$/TIV
Communiquer avec l'équipe des achats avant de débiter la production. (A) Diamètre à la souche 12 po.				

<b>Mobilier Rustique - Saint-Martin</b> Serge-Paul Quirion ou Sylvie Poulin - (418) 382-5987				
Table de Roy		Mise à jour : 29 novembre 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage A	10-12 pi 6 po	4 po et +	500 \$/MPMP
	Sciage B	10-12 pi 6 po	4 po et +	350 \$/MPMP
	Sciage A	8 pi 6 po	5 po et +	330 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 6 po	3 ½ à 5 po	200 \$/Corde
	Sciage A	6 pi 6 po	5 po et +	185 \$/Corde

**Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur avant de produire et pour planifier une autorisation.** Le bois de 6 pi et 8 pi doit obligatoirement être démêlé selon les longueurs et les classes de diamètre indiquées. Une surlongueur de 4 po à 6 po est demandée. Le bois livré sera payé selon la liste de prix en vigueur au moment de la livraison. Le paiement se fera 15 à 20 jours après la réception du bois. Les morceaux pourris, croches, coupés de plus d'un an ou avec marque de scie profonde, seront refusés. Vérifiez avec l'acheteur pour le bois piqué par les rouleaux de multifonctionnelles. Aucune réception les vendredis.  
(A) Qualité AA : aucune pourriture, aucune fourche et courbe maximale de 1 po.  
(B) Qualité A : moins d'un po de pourriture, aucune fourche et courbe maximale de 2 po.

<b>René Bernard - Saint-Zacharie</b> Bob Lachance - (418) 225-1063				
Table internationale		Mise à jour : 4 octobre 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin blanc	Sciage A	12-14-16 pi	8 po et +	500 \$/MPMP
	sciage A	8-10 pi	8 po et +	375 \$/MPMP
Pin rouge	Sciage	10 pi	6 po et +	360 \$/MPMP
Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 po, droits et nœuds bien rasés. La carie sera déduite pour chaque bille. Pendant la saison estivale Pin blanc : devront être livré à l'usine de St-Zacharie maximum 1 semaine après la coupe. (A) Maximum nœuds 3,5 po rouge et sain et 1,5 po noir seulement 12 et 16 pi (doit avoir 70 % de 16 pi).				



Stella-Jones - Gatineau				
Philippe Fredette - (819) 986-8998 ext. 1162 ou (819) 664-0423				
Mise à jour : 12 août 2020				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin gris, rouge	Poteau AF	62 pi	8 po et +	170 \$/Poteau
	Poteau AE	57 pi	8 po et +	160 \$/Poteau
	Poteau AD	52 pi	8 po et +	130 \$/Poteau
	Poteau AC	47 pi	8 po et +	95 \$/Poteau
	Poteau AB	42 pi	7 ½ po et +	75 \$/Poteau
Contactez l'acheteur avant la coupe pour connaître les spécifications. Aucune carie ou pourriture, aucune section morte sur le tronc, pas de coude, courbure légère acceptée.				
(A) Le prix affiché est à la tige et non au mètre cube.				
(B) Circonférence à 6 pi de la souche : 39 à 46 po et circonférence min. au fin bout : 23 po.				
(C) Circonférence à 6 pi de la souche : 42 à 48 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.				
(D) Circonférence à 6 pi de la souche : 47 à 53 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.				
(E) Circonférence à 6 pi de la souche : 48 à 54 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.				
(F) Circonférence à 6 pi de la souche : 50 à 56 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.				

Waska Clair Industrial Development Corp.Ltd - Clair				
François Levasseur - (506) 992-5106				
Mise à jour : 20 décembre 2021				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage CD	6 pi 6 po	5 à 11 po	155 \$/Corde
	Sciage D	13 pi	5 à 11 po	155 \$/Corde
Tous les camionneurs doivent se présenter à l'office de Waska avec leur équipement de sécurité pour être mesuré du lundi au jeudi de 6 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 6 h 30 à 11 h 30 (heure du Québec)				
(C) Diamètre à l'intérieure de l'écorce, bois droit et sain				
(D) Aucune pourriture acceptée				

## FEUILLUS DURS

Amex Bois Franc Inc. - Plessisville				
Luc Lambert - (819) 998-0520				
Table internationale, mmpm				
Mise à jour : 7 juillet 2021				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Avant de livrer, veuillez téléphoner pour obtenir un numéro de référence.				
Ci-dessous, on retrouve les essences, les qualités et les longueurs possibles.				
Bouleau blanc	Sci.4FC	8-9-10-11-12-	<b>Communiquer avec l'acheteur pour connaître les diamètres et les prix correspondants. Ou, consulter le site Internet du Syndicat.</b>  <b>www.spbcs.ca</b>	
Bouleau jaune	Sci.3FC	13-14-15-16 pi		
(merisier)	Sci.2FC	4 po		
Érable à sucre	Sci.1FC			
Érable rouge	Sciage			
(plaine)				
Frêne blanc				
Couper vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur. Perte de volume et/ou grade selon la sévérité de la courbe. Nous préférons les longueurs paires. Diamètre maximal à la souche de 34 po. Les billes plus grosses seront rejetées et non payées.				

Bois Cargault - Saint-Pamphile				
Ghislain Bélanger et Julie Paré - (418) 356-5099				
Mise à jour : 5 janvier 2022				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc,	Sciage A	8 pi 6 po	6 ½ po et +	250 \$/Corde
Bouleau jaune (merisier)				
Feuillus durs mélangés	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	250 \$/Corde
Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.				
(A) Bois fraîchement coupé. Le bois décoloré sera reclassé dans la catégorie Feuillus mélangés (- 20 \$/corde).				

Bégin et Bégin - Lots-Renversés				
Luc Fortin (418) 894-8866				
Table internationale				
Mise à jour : 31 mai 2021				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Sci.2FC A	9 pi 6 po	14 po et +	725 \$/MPMP
	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	550 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	14 po et +	675 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	450 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	9 po et +	350 \$/MPMP
	Sciage C	8 pi 6 po	6 po et +	70 \$/TMV
Érable à sucre	Sci.2FC A	9 pi 6 po	14 po et +	725 \$/MPMP
	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	550 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	14 po et +	675 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	450 \$/MPMP
	Sci.2FC B	8 pi 6 po	9 po et +	350 \$/MPMP
Érable à sucre, Érable rouge (plaine), Hêtre	Sciage C	8 pi 6 po	6 po et +	70 \$/TMV
Érable rouge (plaine)	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	350 \$/MPMP
	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	350 \$/MPMP
Frênes, Hêtre	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	200 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	200 \$/MPMP
L'acheteur peut se déplacer sur le chantier. Les billots ne répondant pas aux critères seront payés selon leurs qualités. Les billots provenant d'érablière ayant déjà été entaillée seront payés en palette (billes avec trous d'entrailles). Les billes coupées en période de séve doivent être transportées au maximum 2 semaines après la coupe.				
Les billes doivent être saines et droites, ébranchées à fleur de tronc et façonnées à angle droit. Longueur prioritaire pour les diamètres de 11 po et plus de 9 pi 6 po.				
(A) Moins de 50 % de coeur.				
(B) Plus de 50 % de coeur.				
(C) Sains et droits.				

Scierie St-Fabien - Saint-Fabien				
Daniel Lévesque ou Mathilde Bensch - (418) 869-2761 ou (418) 750-8768				
Mise à jour : 10 janvier 2022				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc,	Sciage A	8 pi 4 po	6 po et +	280 \$/Corde
Bouleau jaune (merisier)				
Communiquer avec la scierie avant la production. Les traits de scie doivent être perpendiculaires à l'axe de la bille, les branches et les nœuds coupés à l'affleurement du tronc. Les billes doivent être droites, saines, sans fourche ou corps étranger. Les chicots et le bois sec ne sont pas acceptés. Bonus possible sous certaines conditions.				
(A) Prix à l'Ouest de Rivière-du-Loup.				

Linéaire-Design - L'Islet				
Dominique Pépin-Guay - (418) 508-0422				
Nouveau : 13 mai 2021				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc,	Sci.4FC	6-8-10-12-16 pi	16 po et +	1100 \$/MPMP
Bouleau jaune,			12 po et +	900 \$/MPMP
Érable à sucre, Frêne	Sci.3FC	6 po	16 po et +	800 \$/MPMP
			12 po et +	600 \$/MPMP
	Sci.2FC		16 po et +	600 \$/MPMP
			12 po et +	400 \$/MPMP
	Sci.1FC		12 po et +	400 \$/MPMP
			Sciage	12 po et +
Couper vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur. Perte de volume et/ou grade selon la sévérité de la courbe. Les billes coupées en période de séve doivent être transportées au maximum 2 semaines après la coupe. Les billes doivent être saines et droites, ébranchées à fleur de tronc et façonnées à angle droit. Diamètre maximal à la souche de 30 po. Les billes plus grosses seront rejetées et non payées. La quantité de billots de 6 pi de longueur ne doit pas excéder celle des billots de 10 pi.				

Scierie Arbotek - Saint-Just-de-Bretenières					
Mario Legros - (418) 244-3691					
Table internationale		Mise à jour : 10 janvier 2022			
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine	
Bouleau blanc	Sciage H	8 à 16 pi 6 po, en longueur	8 po et +	75 \$/TIV	
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Dér. 4FC	9-10 pi 6 po	16 po et +	1750 \$/MPMP	
	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	14 po et +	1400 \$/MPMP	
	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	13 po et +	1000 \$/MPMP	
	Dér. 4FC I	9-10 pi 6 po	12 po et +	850 \$/MPMP	
	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	11 po et +	850 \$/MPMP	
Bouleau jaune (merisier)	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	10 po et +	600 \$/MPMP	
	Sci. 2FC	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po	14 po et +	650 \$/MPMP	
	Sci. 2FC		10 à 13 po	500 \$/MPMP	
	Sci. 2FC		9 po et +	385 \$/MPMP	
Bouleau jaune, Érable à sucre, rouge (plaine)	Sci. 1FC		12 po et +	385 \$/MPMP	
	Sciage G	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po	9 po et +	56 \$/TIV	
	Érable à sucre	Dér. 4FC A	9-10 pi 6 po	16 po et +	1750 \$/MPMP
Dér. 4FC A		9-10 pi 6 po	14 po et +	1400 \$/MPMP	
Dér. 4FC A		9-10 pi 6 po	13 po et +	1100 \$/MPMP	
Dér. 4FC I		9-10 pi 6 po	12 po et +	850 \$/MPMP	
Dér. 4FC A		9-10 pi 6 po	11 po et +	850 \$/MPMP	
Dér. 4FC A		9-10 pi 6 po	10 po et +	650 \$/MPMP	
Sci. 2FC CF		8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po	14 po et +	650 \$/MPMP	
Sci. 2FC CF			10 à 13 po	550 \$/MPMP	
Sci. 2FC D			10 po et +	400 \$/MPMP	
Sci. 2FC C			9 po et +	350 \$/MPMP	
Sci. 1FC			10 po et +	350 \$/MPMP	
Érable rouge (plaine)		Sci. 3FC	8 pi 4 po	10 po et +	425 \$/MPMP
		Sci. 2FC	8 pi 4 po	10 à 10 po	350 \$/MPMP

Contactez l'acheteur avant de produire. L'acheteur peut se déplacer selon le chantier. Les billes doivent être fraîchement coupées. Les billes provenant d'érablières et ayant déjà été entaillées seront refusées.

(A) Maximum 33 % de cœur.  
 (B) Longueurs de 8 pi 9 po à 10 pi 6 po.  
 (C) Maximum 50 % de cœur.  
 (D) Plus de 50 % de cœur.  
 (E) Maximum 1/3 du diamètre en pourriture.  
 (F) Diamètre minimum de 12 po au gros bout.  
 (G) Bois frais et sain nœuds bien rasés pas de fourche. Courbure max. de 2 po. Doit avoir 2 po d'aubier blanc (équivalent à un prix de 330-335 \$/corde de 8 pi)  
 (H) Petits défauts. 33 % de cœur.

## TREMBLE

Scierie St-Fabien - Saint-Fabien				
Daniel Lévesque ou Mathilde Bensch - (418) 869-2761				
Table internationale		Mise à jour : 10 janvier 2022		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage A	8 pi 4 po	5 po et +	275\$/Corde
	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	270 \$/Corde
	Sciage A	7 pi 5 po	5 po et +	260 \$/Corde
	Sciage	7 pi 5 po	5 po et +	255 \$/Corde

Communiquer avec la scierie avant la production. Les traits de scie doivent être perpendiculaires à l'axe de la bille, les branches et les nœuds coupés à l'affleurement du tronc. Les billes doivent être droites, saines, sans fourche ou corps étranger. Les chicots et le bois sec ne sont pas acceptés. Le peuplier baumier n'est pas accepté. **Le peuplier baumier n'est pas accepté.** Bonus possible sous certaines conditions.

(A) Prix à l'Ouest de Rivière-du-Loup.

Bardeaux et Cèdres St-Honoré - Saint-Honoré-de-Shenley				
Jean ou Rock Carrier - (418) 485-6716				
Table internationale		Mise à jour : 13 janvier 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage	8 pi 6 po	5 po et +	225 \$/Corde

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. Aucune pourriture. Le prix peut varier selon le volume produit par le producteur. Arrêt temporaire, possibilité de reprise en mars.

Bois Cargault - Saint-Pamphile				
Ghislain Bélanger et Julie Paré - (418) 356-5099				
Table internationale		Mise à jour : 5 janvier 2022		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	220 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Commonwealth Plywood - Whitehall Maine				
André St-Pierre (Syndicat) - 418-856-4639				
Table internationale		Mise à jour : 17 janvier 2022		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Déroulage	8 pi 10 po	11 po et +	350 \$/mpmp
	Sciage	8 pi 6 po	11 po et +	200 \$/mpmp

Prix livré à la cour de Transport Joz situé à St-Jean-Port-Joli. Le Syndicat assume les frais de transport du site de St-Jean-Port-Joli aux usines. Les billes non conformes en déroulage sont payées en sciage.

Groupe NBG - Rivière-Bleue				
Luc Fortin - (418) 894-8866				
Table internationale		Mise à jour : 31 mai 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage	8 pi 5 po	8 po et +	275 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 5 po	6 po et +	245 \$/Corde
	Palette B	8 pi 5 po	4 po et +	130 \$/Corde

Bois frais seulement. Les billes doivent être saines et droites, ébranchées à fleur de tronc et façonnées à angle droit.

(A) Aucune carie, pas de peuplier baumier.  
 (B) Maximum 10 % du volume total des livraisons sera accepté pour cette catégorie.

Les Bois STÉ-GAU - St-Adalbert				
Steve Gauvin - (418) 356-5591				
Table internationale		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Dér. 4FC A	12-16 pi 6 po	11 po et +	315 \$/MPMP
	Dér. 3FC C	12-16 pi 6 po	14 po et +	315 \$/MPMP
	Dér. 3FC B	12-16 pi 6 po	12 à 13 po	315 \$/MPMP
	Dér. 4FC A	8 pi 4 po	11 po et +	315 \$/MPMP
	Dér. 3FC C	8 pi 4 po	14 po et +	315 \$/MPMP
	Dér. 3FC B	8 pi 4 po	12 à 13 po	315 \$/MPMP

L'usine accepte les billes provenant du premier tronçon de 16 pi des tiges. Aucune carie acceptée.

(A) 4 faces claires exigées, aucun défaut admissible.  
 (B) 3 faces claires exigées, défaut maximum admissible : 1 nœud et 2 po ou moins.  
 (C) 3 faces claires exigées, défaut maximum admissible : 2 nœuds de 2 po ou moins sur une seule face.

Scierie Preverco - Daveluyville				
Alain Thibeault - (819) 367-2320, ext. 10126 ou (819) 386-1712, cell.				
Table internationale		Mise à jour : 4 janvier 2022		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage	8 pi 6 po	10 po et +	300 \$/corde

Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.

**Preverco – Daveluyville**

Alain Thibeault – (819) 367-2320, ext. 10126 ou (819) 386-1712, cell.

**Table internationale**

Mise à jour : 4 janvier 2022

Essence	Prime 14 po+/3FC 13 po/4FC	SELECT 13 po+/3FC 12 po/4FC	GRADE 1 12 po/3FC 11 po/4FC 15 po/2FC	GRADE 2 10 po/2 FC 13 po/1 FC	PALETTE # 3 12 po+/0FC 9 po/2FC 10-11 po/1FC	PALETTE # 5 9 po+/0FC 9 po+/1FC Voir notes
Chêne rouge	1 100 \$	950 \$	850 \$	700 \$	550 \$	400 \$
Érable	1 625 \$	1 400 \$	1 100 \$	750 \$	525 \$	425 \$
Érable petit coeur	1 700 \$	1 575 \$	1 175 \$	800 \$	550 \$	450 \$
Merisier	950 \$	850 \$	750 \$	675 \$	525 \$	450 \$
Bouleau blanc	675 \$	600 \$	550 \$	500 \$	450 \$	400 \$
Érable rouge	750 \$	600 \$	550 \$	500 \$	425 \$	400 \$
Frêne blanc	900 \$	700 \$	600 \$	550 \$	475 \$	400 \$

– Livraison : du lundi au jeudi de 6 h à 23 h, vendredi de 6 h à 12 h (12 h à 17 h sur appel).

– Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.

– Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.

– Tous les billots 0FC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie seront classés 5.

– Maximum de 25 po de diamètre sur le gros bout.

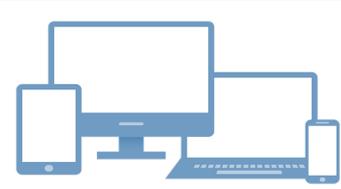
– Surlongueur de 4 po pour chaque longueur.

– Longueur de 7 à 12 pi. Pas de billots de 13' à 16'.

Pour plus de détail, voir [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca) ou le site Internet du Syndicat [www.spbcs.ca](http://www.spbcs.ca)


**INSCRIVEZ-VOUS  
À NOTRE INFOLETTRE**  
Restez informés  
Rendez-vous au [www.pbcsc.ca](http://www.pbcsc.ca)

Visitez notre site  
Internet  
[www.pbcsc.ca](http://www.pbcsc.ca)


**Entrepreneurs forestiers**

<b>Érabièrre les Frérôts inc</b> <b>Yvan Chabot</b> Saint-Fabien-de-Panet Multifonctionnelle, porteur et épandeur à chaux	418-249-2081 418-241-3991
<b>Exploitation forestière</b> <b>Daniel Cloutier</b> Sainte-Perpétue Multifonctionnelle, porteur et excavatrice	418-356-6388
<b>Excavation Gaston Bouchard</b> <b>Pierre Bouchard</b> Saint-Roch-des-Aulnaies Multifonctionnelle, porteur et excavatrice	418-354-2981 418-860-1387
<b>Foresterie J'Buche</b> <b>Jacques Bouchard</b> Saint-Bruno-de-Kamouraska Multifonctionnelle et porteur	418-492-6043
<b>Gestion forestière CEG inc.</b> <b>Charles Gosselin</b> Saint-Fabien-de-Panet Multifonctionnelle et porteur	418-573-9949
<b>Jacques Bernier</b> Sainte-Félicité Excavatrice (construction de chemin)	418-359-3024 418-356-6033
<b>Jean-Philippe Pelletier</b> St-Pamphile Multifonctionnelle et porteur	418-710-2069
<b>Jimmy Charland</b> Sainte-Félicité Multifonctionnelle et porteur	418-359-2096 418-356-6787
<b>Les entreprises AKT inc.</b> <b>Keven Therrien</b> Lac-Etchemin Multifonctionnelle, porteur, camion et autochargeuse	418-957-9217
<b>Les Entreprises SMW inc.</b> <b>Patrick Nadeau</b> Sainte-Euphémie Multifonctionnelle, porteur et excavatrice	819-944-2621
<b>Les Multibois Gilbert inc.</b> <b>Léo Gilbert</b> Saint-Georges Multifonctionnelle, porteur et excavatrice	418-227-8794 418-225-2230

**Liste des agents-transporteurs****MRC  
Kamouraska  
Rivière-du-Loup \*  
Témiscouata \*\***\*  
Notre-Dame-du-  
Portage  
Rivière-du-Loup\*\*  
St-Antonin  
Pohénégamook  
St-Athanase**MRC  
L'Islet  
Montmagny****Transport Jean-François Dufour**  
Monsieur Jean-François Dufour  
114 Route 230  
Rivière-Ouelle QC G0R 1Z0  
418-856-4412, 418-868-4764 cell.**Transport Laurier St-Pierre**  
Monsieur Laurier St-Pierre  
1693 rue Principale  
Pohénégamook QC G0L 1J0  
418-859-2215**Transport Réal Dumont**  
Monsieur Réal Dumont  
427 6e Rang Ouest  
Saint-Joseph QC G0L 3P0  
418-493-2148**Les entreprises forestières Les Sapins Verts**  
Monsieur Étienne Boucher  
115 rue St-Joseph  
Notre-Dame-du-Rosaire QC G0R 2H0  
418-469-2737**Services forestiers Bernier**  
Monsieur Steeve Bernier  
497 Taché E  
Saint-Marcel QC G0R 3R0  
418-356-2117, 418-710-2278 cell.**Transport Langlois et Fils**  
Monsieur Sylvain Langlois  
189 Route 216  
Saint-Paul QC G0R 3Y0  
418-469-3432**Transybel**  
Monsieur Yvan Bélanger  
79 Rang 4 Ouest  
Saint-Adalbert QC G0R 2M0  
418-356-3045

# Comment bien planifier vos opérations de récoltes

Vous avez en tête la récolte d'une section de votre propriété, que ce soit en coupe partielle ou totale, il est important avant tout d'avoir une bonne planification de vos opérations. Différentes options sont envisageables que ce soit d'exécuter vous-même les travaux ou avec l'aide d'un groupement forestier ou d'un entrepreneur privé. Dans tous les cas, la planification demeure un aspect crucial d'une réussite opérationnelle. Le producteur qui fait couper devrait toujours se protéger avec un contrat.

## Contraintes et délimitation et réglementation

Il faut premièrement commencer par la localisation et l'identification du secteur de coupe souhaité. Quand cette décision est prise, vous devez vous assurer que vos projets passeront l'aspect légal. Divers règlements sont en vigueur. **Les municipalités** pour l'abatage d'arbres, **les MRC** pour les milieux humides, **le Syndicat** si vous avez besoin de contingent et **votre conseiller forestier** si vous faite des coupes avec aide de l'Agence de mise en valeur des forêts privées ou avec le Programme de remboursement des taxes foncières. Si tout est conforme, fixer des limites, identifier les zones humides, la présence de cours d'eau ainsi que les bandes de protection nécessaires selon la situation. Identifier, à l'aide de différents rubans forestiers de couleur, la zone de récolte et les restrictions.

## Voirie

Vous devez planifier un chemin d'accès accessible et solide. Il est important de tenir compte de quelques aspects comme une virée. Votre chemin doit être de qualité au niveau de la surface de roulement et d'une largeur afin de permettre de manœuvrer facilement d'imposants engins. De plus, porter une attention particulière aux pentes, principalement en saison hivernale.

## Analyse des marchés

Une fois les éléments mis en place pour mener à bien votre récolte, il reste à choisir les destinations de vos bois récoltés. Différents marchés vous sont offerts et présentés dans ce journal selon l'essence que ce soit résineux ou feuillus, et leurs produits. Notez que pour le sciage, les prix-usines sont proposés et non finaux. Vous devriez communiquer avec les acheteurs afin de connaître leurs intérêts à recevoir votre bois et leurs prix pour les différentes longueurs de bille. Profitez du même coup pour bien connaître leurs spécifications que ce soit diamètre minimum ou surlongueur nécessaires à chaque billot, cela vous permettra de faire des billes de qualité et permettra une utilisation optimale de vos arbres abattus.

## Le transport

Pour la décision finale des destinations, un peu de mathématique vous aidera à trouver le meilleur prix en fonction de vos coûts de transport.

Maintenant que tout est bien planifié, la récolte peut s'entamer, mais il reste encore quelques petites choses importantes comme la préparation d'une aire d'empilement pour votre bois qui répondra aux besoins de vos opérations et sécuritaire pour les différents intervenants. Il est primordial de bien démêler les es-

sences et les différentes longueurs afin d'optimiser vos opérations ainsi que porter une attention particulière à la présence de réseau électrique qui pourrait rendre dangereuses les opérations de chargement du bois. Pour terminer, prenez soin de vérifier et d'optimiser chaque arbre lors de l'abatage afin de maximiser les



volumes présents dans celui-ci et en tirer le maximum de revenu. Il nous reste qu'à vous souhaiter un agréable chantier !

*Vincent Dubé, tech. f.*

## LANCEMENT DU GUIDE !



### GUIDE DES SAINES PRATIQUES d'interventions forestières en MILIEU HUMIDE BOISÉ des forêts privées du Québec

L'Agence forestière des Bois-Francs a publié un nouveau guide de pratiques forestières en milieu humide boisé. Ce guide vise à offrir des recommandations pratiques aux professionnelles et professionnels du milieu forestier, aux propriétaires et aux entrepreneuses et entrepreneurs appelés à intervenir dans les milieux humides tout en considérant le rôle des fonctions et des services écologiques de ces écosystèmes particuliers.

Voici le lien pour télécharger ce guide.

[https://www.afbf.qc.ca/DbImages/Documents/Guide\\_Saines\\_pratiques\\_MHB.pdf](https://www.afbf.qc.ca/DbImages/Documents/Guide_Saines_pratiques_MHB.pdf)

# Remplacement du règlement d'abatage d'arbres dans le MRC de l'Islet

La MRC est en démarche pour changer son règlement qui date de 2016. C'est une belle occasion de le rendre plus simple et de s'assurer qu'il répond aux besoins des gens. Ce sont les abus que l'on veut éviter/contrôler pas la coupe.

## Les principes :

**La forêt privée est une mosaïque** Des petites interventions partout sur le territoire, ce qui disperse les inconvénients.

Les coupes éparses sur le territoire font qu'une petite partie du territoire coupée à la fois, une petite partie des ruisseaux déboisée à la fois et une petite partie des écosystèmes est renouvelée à la fois. Il faut limiter les permis aux zones à risques et aux grandes coupes.

**Les terres comme moyen de production** Comme une terre agricole ou une carrière de pierre, un lot à bois a pour fonction de faire pousser du bois pour le récolter. Ce n'est pas un parc.

**Aider l'essor économique forestier de la région** La forêt joue un rôle économique important dans la région. Le règlement doit permettre l'approvisionnement des usines et le maintien des emplois industriels, aider la mise en place de La stratégie de production de bois, un projet de société, permettre l'utilisation optimum de la possibilité forestière (en grande hausse) et encourager l'utilisation du matériau vert par excellence qu'est le bois.

## Les recommandations du Syndicat sont à l'effet de :

Agrandir la superficie minimum de coupe sans permis. Laisser la gestion forestière aux propriétaires de la ressource **car ils le font bien**.

Éliminer les bandes de protection au maximum car le bois tombe dans ces bandes. – chablis, voili et gaspille de bois dans les bandes non récoltées.

Protéger où ça vaut la peine. Le règlement devrait se concentrer sur les corridors touristiques et faire la protection dans ces corridors seulement pas dans les rangs ni les culs-de-sac.

Faire un règlement simple qui ne nécessite le moins possible une expertise (ingénieur forestier et/ou agronome) qui se paie et allonge les délais.

S'assurer de parler de coupe d'une superficie viable financièrement.

Mathieu Ouellet, ing. f.



## Pleins feux sur l'immeuble forestier!

**Longueuil, le 22 novembre 2021.** – Six partenaires du domaine forestier, soit le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, l'Union des producteurs agricoles, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Groupements forestiers Québec, l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec et la Fédération des producteurs forestiers du Québec, sont à nouveau réunis pour lancer la phase 4 de la campagne « Avez-vous votre forestier de famille? ».

Cette campagne se décline en plusieurs actions visant à joindre des propriétaires de boisé afin de les informer de l'introduction de la catégorie des immeubles forestiers au rôle d'évaluation foncière. Cette mesure destinée aux producteurs forestiers permet aux municipalités de soutenir l'effort des producteurs forestiers en contrôlant l'évolution des taxes foncières des boisés.

La catégorie des immeubles forestiers offre aux municipalités la possibilité de diminuer les taxes sur les lots boisés sous aménagement à l'intérieur d'une fourchette de 66 à 100 % du taux de base. Elle permet également aux producteurs de se prémunir contre des taux supérieurs à 100 %. En diminuant le fardeau fiscal des producteurs forestiers, les municipalités favorisent l'encadrement professionnel et la saine gestion des boisés privés, encouragent la sylviculture sur leur territoire et soutiennent l'industrie de l'aménagement forestier et de la transformation du bois. Rappelons que le secteur forestier génère des retombées économiques dans plus de 902 municipalités, soit 83 % des municipalités du Québec.

Toutefois, ce n'est que lorsque les municipalités déposeront leurs nouveaux rôles d'évaluation qu'elles pourront se prévaloir de cette disposition. La création de la catégorie des immeubles forestiers se fera donc graduellement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, selon l'entrée en vigueur du prochain rôle d'évaluation foncière des municipalités. Vérifiez la concordance de votre numéro de matricule de producteur forestier et celui de votre compte de taxes municipales pour vous assurer de bénéficier de la catégorie des immeubles forestiers.

Source : FPFQ

Rendez-vous sur [forestierdefamille.com](http://forestierdefamille.com)  
pour trouver un conseiller et en apprendre  
plus sur la catégorie des immeubles forestiers



# L'émission de 7 millions d'entailles : une opportunité aussi de tirer le maximum de la valeur de votre bois franc

L'émission de 7 millions d'entailles par les Producteurs et Productrices Acéricoles du Québec (PPAQ) donne le coup d'envoi pour l'installation de grandes superficies d'érablière. On estime à environ 24 500 ha soit près 600 lots à bois qui seront ainsi installés au cours des trois prochaines années au Québec.



Plusieurs producteurs annexent des parties de leurs terres déjà aménagées et prêtes à être installées. Cependant, dans bon nombre de cas, des travaux d'aménagement seront requis avant l'installation de la tubulure. Vous pouvez référer dans ce cas à l'excellent « **Guide**

**d'optimisation de la valeur des bois** » développé par l'Association des propriétaires forestiers de la Beauce qui constitue un ouvrage de référence. On y traite de l'installation de A à Z, en particulier de la planification.

## Obtenir une prescription sylvicole

Les travaux de récolte exigent une bonne planification de la coupe, à savoir quels arbres à conserver et à récolter. La prescription et le martelage des arbres sont conseillés.

## Tirer le maximum de la valeur du bois récolté

La récolte et le tronçonnage des troncs sont un art lorsqu'il vient le temps d'évaluer la bille pour en tirer un maximum de valeur. À ce sujet, vous pouvez consulter le Guide d'optimisation de la valeur des bois publié par L'Association forestière du sud du Québec. On y retrouve de précieux conseils sur la façon de façonner les billes en considérant les défauts à éliminer, les courbures et des recommandations pour l'abattage.

## La valeur des bois

Les acheteurs affichent leur prix selon différentes catégories selon les diamètres et nombre de faces claires. Pour vous mettre l'eau à la bouche, un seul billot d'éérable de 12 po avec 4 faces vaut environ 65 \$ selon les acheteurs !

Exemple de grades de qualité dans le bois feuillu (variable selon les acheteurs)		
Qualité	Diamètre au fin bout	Nombre de faces claires
Prime	14 po	4
	14 po	3
Select	12 po	4
	12 po	3
No 1	10 po	4
	10 po	2
No 2	9 po	4
	10 po	0
Palette	9 po	2

## Les quatre (4) faces claires

Le travail de débitage prend temps et espace, car vous devez pouvoir rouler les billes sur des longerons. Le jeu en vaut cependant la chandelle, car cela détermine toute la plus-value des bois.



Lorsqu'on parle de qualité de billes et de présence de défauts, on fait souvent référence au nombre de faces claires. Pour ce faire, on divise virtuellement les billes en quatre faces (ou quartiers) de sorte que les défauts se regroupent sur un minimum de faces. Une face claire est un quartier exempt de défauts. Plus une bille contient de faces claires, plus sa qualité est grande et sa valeur élevée. On considère qu'une bille rentable pour la transformation doit avoir deux faces claires. Si elle en a plus, la bille accède à un grade de qualité supérieure.



## Demandez conseil

Que ce soit pour effectuer un plan d'érablière, effectuer le martelage ou encore avoir des conseils sur la mise en marché des bois, n'hésitez pas à consulter l'équipe du Syndicat.

André St-Pierre, ing.f.

Directeur de la mise en marché des bois

Source :

[https://afsq.org/documents/guide\\_optimisation\\_bois.pdf](https://afsq.org/documents/guide_optimisation_bois.pdf)

Référence:

<https://www.foretprivee.ca/wp-content/uploads/2018/12/Fiche-Amenagement-acerico-forestier.pdf>

# Votre dossier au fichier des producteurs du Syndicat

Le Syndicat a la responsabilité de tenir à jour un fichier de producteurs visés par le Plan conjoint qu'il administre.

La procédure de mise à jour du fichier prévoit que le Syndicat communique sur une base régulière, tôt au printemps, avec tous les producteurs dont le dossier est inactif pour vérifier s'ils sont toujours propriétaires d'un boisé.

Si vous recevez une communication du Syndicat à cet effet, n'hésitez pas à communiquer avec le Syndicat pour plus d'information et pour mettre à jour votre dossier.

Si vous êtes toujours propriétaire d'un boisé, nous vous demanderons de nous faire parvenir une copie du compte de taxes municipales (incluant l'avis d'évaluation) de votre (vos) boisé (s). Vous maintenez ainsi votre inscription au fichier de producteurs du Syndicat qui vous permet :

- de recevoir gratuitement notre journal forestier « Le Jaseur des Bois »;
- de pouvoir obtenir un contingent pour mettre en marché du bois destiné à être transformé en pâtes et papier;
- de participer aux assemblées de secteurs et de participer à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint;
- et d'être éligible pour assumer le rôle de délégué et d'administrateur auprès du Syndicat.

Vous êtes inscrits au fichier des producteurs du Syndicat mais votre dossier nous indique que vous n'êtes pas membre.

## Pourquoi devenir membre ? La réponse est simple.

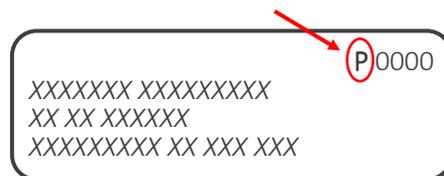
Il n'est pas nécessaire d'être membre du Syndicat pour mettre du bois en marché, mais puisque les producteurs

de bois de la Côte-du-Sud ont confié au Syndicat l'administration de leur plan conjoint, il est important que le plus grand nombre possible de producteurs en soit membre.

Le « membership » est un élément important de représentativité et de crédibilité pour intervenir au nom des producteurs auprès des divers organismes ou gouvernements.

Un producteur peut demander en tout temps que son nom soit ajouté ou retiré de la liste des membres et il n'y a aucun coût relié à l'adhésion et à la radiation.

Comment savoir si vous êtes membre ? Regarder l'étiquette de votre adresse sur votre journal. Si la lettre précédant votre numéro de dossier est un P, c'est que vous n'êtes pas membre.



Pour devenir membre, compléter le coupon-réponse ci-dessous et le retourner au Syndicat.



## C'est simple et gratuit !



DEMANDE D'ADHÉSION AU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA CÔTE-DU-SUD	
Nom de la personne ou entreprise : _____ désire et consent librement par la présente à devenir membre du Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud et s'engage à en observer les règlements.	
Adresse complète : _____	
Catégorie :	
<input type="checkbox"/> M - producteur individuel	<input type="checkbox"/> S - producteurs associés
<input type="checkbox"/> C - personne morale	<input type="checkbox"/> I - producteurs indivisaires
Téléphone : _____ - _____ - _____	
sont désignés pour représenter l'entreprise lors des assemblées tenues par le Syndicat. _____	
Signature	Date

# Ce n'est pas le moment d'abandonner

Ces quatre dernières années, plusieurs syndicats de producteurs forestiers ont tenté d'élargir l'application de leur réglementation de mise en marché au bois de sciage. Leurs démarches auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) se sont toutefois avérées infructueuses jusqu'à maintenant. Les récentes décisions de la Régie soulèvent plusieurs questions chez les producteurs de bois et les agriculteurs.



***Les forces du marché en agriculture et en foresterie privée ne permettent pas aux producteurs d'obtenir un revenu juste. Nous sommes des milliers de producteurs qui mettons simultanément en marché des produits, la plupart du temps périssables, dont la production dépend des cycles saisonniers ou de la reproduction animale. Devant nous se dresse une poignée d'acheteurs, quasi incontournables, qui contrôlent l'écoulement des produits ainsi que leur prix. La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche ainsi que la mise en marché collective permettent de rééquilibrer ce rapport de force, de mieux répartir les revenus du secteur entre les maillons de la filière et, surtout, d'assurer que tous les producteurs d'un secteur donné aient accès aux divers marchés pour les produits visés.***

L'organisation de la mise en marché collective est exigeante. Elle requiert l'appui d'une majorité de producteurs. Dans le cas du bois, c'est encore plus compliqué puisque les producteurs ne récoltent pas chaque année. Plus compliqué de les mobiliser, plus compliqué de les rassembler. Le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec n'a ménagé aucun effort pour communiquer avec les producteurs. D'ailleurs, 76 % des délégués se sont prononcés en faveur du projet lors d'une assemblée extraordinaire sur le sujet. Tous les producteurs ont eu l'occasion de participer aux discussions et décisions menant à l'inclusion du bois de sciage résineux dans les produits couverts par le plan conjoint.

Levée de boucliers : les acheteurs, des entrepreneurs de récolte et les transporteurs de bois, qui risquent de perdre leur intendance et le contrôle du marché, s'opposent au projet et menacent les producteurs de ne plus être en mesure d'acheter leur bois. La totale! S'en sont suivies les audiences devant la Régie. C'est à ce moment que l'on peut vraiment mesurer le pouvoir des acheteurs, mais

surtout les intérêts qu'ils ont à protéger; quand on les voit débarquer avec leur brigade d'avocats dans le but très précis d'intimider les régisseurs et les producteurs. Il n'y a qu'un seul objectif derrière cette démonstration de force : conserver le contrôle sur le produit, le marché et les producteurs.

Tous les plans conjoints ont été difficiles à construire. Un des derniers en liste, c'est le sirop d'érable. Toujours les mêmes arguments. Le plan conjoint et l'agence de vente allaient détruire le marché, empêcher les producteurs de se développer, rendre le secteur non compétitif, etc. Toujours le même discours et, curieusement, les mêmes avocats!

Pourtant, avec le plan conjoint et l'agence de vente dans le sirop d'érable, le secteur affiche une croissance continue. Les revenus des producteurs ont plus que triplé et la production a plus que doublé. Les approvisionnements aux acheteurs sont stables, ce qui leur permet de se concentrer sur le développement du marché. C'est pourtant au terme d'une bataille épique et mémorable que ce succès est arrivé. La mise en marché collective fonctionne et corrige les imperfections du marché, et c'est rentable pour tous.

La décision des régisseurs dans le dossier du Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud est choquante, dans le sens de très surprenante. On peut lire dans la décision que la mise en marché s'est organisée en l'absence du syndicat (surprise!) et qu'aujourd'hui, son intervention demande une analyse plus approfondie des situations justifiant les changements. Cela relève carrément du sophisme. Bien évidemment qu'en l'absence du syndicat, un système s'est développé, comme c'était le cas avant la mise en place de tous les plans conjoints. Un système qui prend en otage le marché et les producteurs. L'élargissement de l'action du plan conjoint vise justement à corriger cette situation.

Ce n'est pas le moment d'abandonner. Il faut revenir à la charge. Mais à la lecture de cette décision, je comprends très bien la frustration et la colère des producteurs forestiers du Sud du Québec et de la Côte-du-Sud. Surtout quand on voit l'écart entre le prix du bois au sortir de la forêt et celui du bois au détail. Un détail que les régisseurs n'ont manifestement pas vu!

*Marcel Groleau, président*

*Texte d'opinion publié le 12 novembre, site WEB de l'UPA*

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
*L'Union des producteurs agricoles*

